

REPUBLIQUE DU BENIN
 - - - - -
 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 - - - - -

DECRET N° 2004-352 DU 19 JUIN 2004

Chargeant Monsieur Dorothee SOSSA,
 Ministre de la Justice, de la Législation
 et des Droits de l'Homme de l'intérim de
 Monsieur Bruno AMOUSSOU, Ministre
 d'Etat chargé du Plan, de la Prospective
 et du Développement

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
 CHEF DE L'ETAT
 CHEF DU GOUVERNEMENT

- Vu : La Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu : La proclamation du 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs des Elections Présidentielles du 22 mars 2001 ;
- Vu : Le Décret N° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

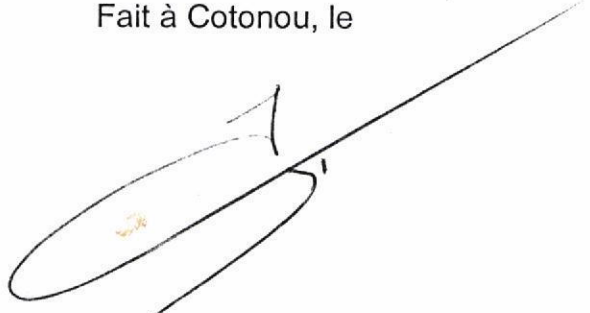
DECRETE

- Article 1 : Pour compter du 21 juin 2004, Monsieur Dorothee SOSSA, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, est chargé de l'intérim de Monsieur Bruno AMOUSSOU, Ministre d'Etat chargé du Plan, de la Prospective et du Développement, pendant l'absence de celui-ci.
- Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 juin 2004

Fait à Cotonou, le

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement


MATHIEU KEREKOU

Ampliations : PR : 6 – AN : 4 – CS : 2 – CC : 2 – CES : 2 – HAAC : 2 – MJLDH : 2 – MCP PD : 4 – Autres Ministères : 18 – Départements : 6 – SGG : 4 – JORB : 1.